



Vers la professionnalisation du secteur ?

Plusieurs parlementaires voudraient arriver à une professionnalisation de l'apiculture européenne. On peut craindre que des critères arbitraires ne viennent discréditer totalement la très grande majorité des apiculteurs. Heureusement, d'autres parlementaires ont bien compris l'intérêt de maintenir le tissu social actuel des apiculteurs qui se caractérise par une grande diversité de situations tant économiques qu'environnementales.

A ce jour, l'apiculture est le seul secteur pour lequel un seuil de professionnalisation a été fixé : la Commission a fixé le seuil d'une exploitation professionnelle à 150 ruches mais cela ne tient pas compte du type et de l'importance de la production et de son mode de valorisation. Il n'est qu'indicatif et ne correspond pas à une réalité sur le terrain. Il serait probablement plus correct de se baser sur de vrais indicateurs économiques (n° de TVA...). En fonction de la dimension des exploitations apicoles, il serait plus intéressant de distinguer les trois profils économiques suivants qui diffèrent selon leur capacité de production et de vente :

- **production familiale** : production limitée et consommation de produits apicoles de qualité au niveau du ménage, de la famille et éventuellement du voisinage immédiat;

Avec la médiatisation de l'abeille, tout le monde veut aider le secteur apicole et c'est une bonne chose, mais on est souvent confronté à un manque de connaissance du secteur apicole qui peut dans certains cas être utilisé contre les intérêts des apiculteurs. Voici un article qui vise à faire le point sur certaines questions critiques auxquelles nous avons dû répondre dans le cadre de la représentation des apiculteurs européens au niveau du groupe de travail « Miel » du COPA-COGECA.

- **circuit court** : production et vente des produits récoltés dans une proximité géographique, constituant un revenu complémentaire plus ou moins important en fonction de la situation économique de l'apiculteur;
- **circuit large** : la production est importante et demande un investissement en temps important pour l'apiculteur (plus d'un mi-temps). La commercialisation se fera à plus grande échelle, notamment dans les GMS, par des revendeurs, ou en gros à des conditionneurs.



Importance de l'environnement, quelles mesures faut-il prendre ?

Plus que pour d'autres élevages, les conditions d'environnement ont une incidence très importante sur le développement de l'apiculture et sur les possibilités de pro-

fessionnalisation. Ainsi, la richesse en espèces mellifères va avoir une influence sur la production potentielle des colonies. C'est pourquoi les apiculteurs transhumants auront généralement des productions supérieures aux apiculteurs sédentaires. La richesse mellifère d'une zone va définir la dimension des ruchers. Cela va avoir un impact sur les coûts de production. Plus les ruchers seront importants, plus les coûts de gestion diminueront. De ce fait, en zones privilégiées sur le plan de la flore (certaines zones méditerranéennes), les ruchers pourront compter plus de 80 colonies. C'est dans ces zones qu'on va retrouver le nombre de professionnels le plus important (Grèce, Espagne, Sicile). Dans les zones moins favorisées, les ruchers ne compteront que très rarement plus de 25 colonies (centre-ouest et nord de l'Europe).





Le recensement des colonies obligatoire !

Certains Etats membres comme l'Espagne ont mis en place un système de suivi du nombre de ruches sur base annuelle. Le système utilise une base similaire à celle d'autres élevages. C'est la ruche (et non la colonie) qui est comptabilisée une fois par an. Les apiculteurs signalent seulement les variations importantes de cheptel (plus de 20 %) en cours d'année. Pour les plus petits, c'est leur association apicole qui se charge de les référencer. Cette mise en place peut prendre plusieurs années avant d'être opérationnelle. Elle a demandé plus de dix ans en Espagne. Dans d'autres Etats membres, le recensement des apiculteurs n'existe pas, ou il existe mais n'est appliqué que très partiellement (cas de notre pays). Les freins liés à ce recensement sont nombreux : lourdeur administrative et peur des contrôles, de la taxation, de devoir déplacer ses ruches... Seule la mise en place d'un système fiable mais simple, souple et développé avec les organisations apicoles pourra garantir de bons résultats. Contrairement à d'autres élevages, le nombre d'unités de cheptel est très variable en cours d'année. Aussi fiable soit-il, un recensement ne donnera jamais une image correcte du dépérissement vu que les modifications se déroulent principalement durant l'année apicole. Les diminutions sont liées aux pertes de colonies principalement constatées durant l'hiver ou lors du démarrage printanier, mais également de la réunion de colonies plus faibles en saison et avant l'hivernage. Les augmentations du cheptel proviennent de la production de ruchettes en saison et de l'essaimage qui peut varier fortement d'une année à l'autre.

Il faut remarquer que l'augmentation du cheptel se fait au détriment de la production de miel. Théoriquement, chaque ruche pourrait produire entre trois et quatre colonies. Cela se ferait toutefois sans aucune production et avec un complément alimentaire.

Aujourd'hui, pour compenser les pertes liées au dépérissement, les apiculteurs



Le climat et l'état sanitaire du cheptel vont également influencer cette production. Les récoltes de miels et d'autres produits de la ruche peuvent varier fortement en fonction des années (facteur de 1 à 3), et cela quel que soit le niveau de productivité de l'apiculteur.

On parle beaucoup de l'amélioration de l'environnement mellifère et on propose des bandes fleuries en zone agricole. C'est certainement un plus mais c'est insuffisant pour maintenir des ruchers importants dans les zones particulièrement pauvres. Seule une modification profonde de l'occupation des sols avec la réintroduction de rotations plus diversifiées et l'utilisation de pratiques agricoles plus écologiques y permettront un réel développement apicole.

Les pénuries liées à un manque de fleurs ou à des conditions climatiques défavorables seront suivies de près par les apiculteurs conscients de l'importance des apports en nectar et en pollen : ils n'hésiteront pas à nourrir leurs abeilles ou à déplacer leurs ruches dans des zones plus favorables pour éviter le phénomène de famine.

Que vaut le secteur apicole ? Question de statistiques

Aujourd'hui, les statistiques sont sombres et ne donnent que de très vagues indications des conditions économiques de production. Sur base des données officielles : 13 985 091 ruches et une production

de 196 000 t de miel, la production moyenne serait de 14 kg/ruche et le prix de vente en gros est de l'ordre de 4,45 €/kg (prix export). Cela donne un chiffre d'affaires à la ruche de 62,36 € et de 9355 € pour 150 ruches. Heureusement, bon nombre d'apiculteurs doublent ou triplent les chiffres de production, ce qui leur assure des revenus plus viables. Certains diversifient leur production avec du pollen ou de la gelée royale ou encore avec des reines ou des paquets d'abeilles.

Il existe à ce jour plusieurs instruments qui permettent d'assurer le suivi du marché du miel. Ces outils sont cependant limités à certains Etats ou à certaines régions. Il existe ainsi **un observatoire des miels** en Italie (<http://www.informamiele.it/index.php>) qui analyse l'évolution des prix des marchés locaux en Italie et qui, à partir de certains contacts de terrain, peut évaluer les différentes productions de miels. Dans d'autres régions, **des réseaux de balances** permettent de suivre les miellées (région de la forêt Noire en Allemagne ou Région wallonne en Belgique). Des enquêtes annuelles ciblées peuvent offrir une information plus réaliste (on note des chiffres de production moyenne de 27,3 kg/ruche et un prix de vente en gros de 4,87 € en Wallonie). Leur précision dépendra de la base d'enquête.

Il serait très utile d'avoir la possibilité de mettre en place **une plate-forme européenne** qui se penche sur le marché du miel et qui puisse établir de réelles statistiques au départ d'informations récoltées sur une base commune pays par pays. Il existe déjà **le réseau RICA** (Réseau d'information comptable agricole) qui permet d'avoir une bonne image de la rentabilité des exploitations agricoles sur base d'un échantillonnage régional. Trop peu de ruchers y sont répertoriés pour l'instant pour pouvoir en tirer des résultats.





doivent augmenter leur cheptel de façon significative. Par exemple, les apiculteurs professionnels avaient il y a dix ans encore 10 % de ruchettes par rapport à leurs colonies de production; aujourd'hui, ce nombre est passé à 50 % et plus avec un impact important sur les charges d'exploitation.

Sur le plan sanitaire, ce n'est pas tant le nombre de colonies qui est important que le nombre et la localisation des ruchers (y compris les emplacements temporaires de transhumance) afin de voir les possibilités de dissémination des maladies. Vient ensuite le nombre d'apiculteurs concernés qu'il faut contacter et informer et enfin le nombre de colonies pour évaluer les besoins quantitatifs en traitements.

Les organisations apicoles présentes sur le terrain nous semblent les mieux placées pour fournir ce type d'information.

La technicité et le savoir des apiculteurs remis en cause

On reproche souvent aux apiculteurs leur manque de connaissance, et cette critique est encore plus virulente pour les « hobbyistes ».

L'apiculture fait partie de notre culture. Il faut savoir que l'Europe est le berceau de nos abeilles et c'est sur notre continent que la formation apicole est la plus importante et la plus répandue. Les programmes de formation constituent une part importante des financements accordés par l'Union européenne à l'assistance technique. L'apiculture est un élevage très difficile qui demande un bon sens de l'observation et de bonnes connaissances. Ce n'est pas parce que le savoir-faire apicole européen est important que les efforts d'éducation ne le sont pas, au contraire. L'arrivée de la varroase et les nouveaux problèmes auxquels sont confrontés tous les apiculteurs aujourd'hui les ont amenés à se remettre fondamentalement en question et à chercher une information mise à jour. Les apiculteurs (petits ou grands) qui n'ont pas su évoluer ne sont plus là aujourd'hui.



Si les modèles de formation diffèrent d'un Etat à l'autre, il existe toujours des centres apicoles, des écoles d'apiculture (parfois même intégrées dans le système scolaire classique) ainsi que d'autres sources d'information de qualité : de très nombreuses revues, sites web... Tout cela apporte aux apiculteurs en place des solutions de formation permanente et aux jeunes apiculteurs un encadrement de bon niveau. Cet effort important de formation doit naturellement être maintenu et rester évolutif vu qu'il doit pouvoir s'adapter aux besoins futurs. A ce niveau, il serait très utile de renforcer les échanges au niveau européen et d'améliorer les outils de vulgarisation et de diffusion des travaux scientifiques.

Le niveau de professionnalisme n'a rien à voir avec les phénomènes de mortalités que l'on observe aujourd'hui. Pour s'en convaincre, on peut noter qu'aux USA, l'apiculture est beaucoup plus professionnelle que chez nous et le phénomène de dépérissement y est aussi important que dans les pays européens les plus touchés où les amateurs sont très nombreux.

Les professionnels au service de la pollinisation ?

Chacun connaît le chiffre de 153 milliards d'euros correspondant à l'apport des insectes pollinisateurs pour la valeur des produits alimentaires. La place de l'abeille domestique pour la pollinisation est réellement importante car c'est le seul pollinisateur qui puisse être placé en grands nombres à différents moments de l'année à un prix relativement bas. Les colonies d'abeilles sont également actives du début à la fin de la saison. On peut évaluer que le service pollinisation rendu par les abeilles domestiques représente 80 % des apports de l'ensemble des insectes pollinisateurs. Les autres pollinisateurs sont naturellement importants vu la spéci-

fité de certains par rapport aux cultures. Comme l'abeille mellifère, ils sont également menacés aujourd'hui.

La pollinisation en arboriculture et dans les grandes cultures est principalement assurée par des apiculteurs transhumants dont l'exploitation est le plus souvent de taille moyenne ou importante. En Espagne et en Italie, les distances de transhumance peuvent être très importantes. Certains pays comme la Hongrie et la Roumanie ont une apiculture majoritairement itinérante, mais il s'agit de cas assez spécifiques. Dans le nord et l'ouest de l'Europe, ces pratiques de transhumance sont nettement moins répandues.

Pour assurer un bon service de pollinisation au niveau environnemental, il faut chercher à avoir une bonne répartition des abeilles par unité de surface. Dans ce cas, seuls les apiculteurs de petite dimension et sédentaires peuvent remplir ce service essentiel à la survie de nombreuses espèces. Une récente étude met en évidence que 87,5 % des 352 000 espèces pollinisées (78 % des espèces présentes en zone tempérée) le sont par les insectes (essentiellement des abeilles) et autres animaux*. Les apiculteurs professionnels gérant de grandes exploitations vont chercher des zones avec une grande densité de fleurs mellifères (cultures, forêts...), ce qui ne sera pas le cas des petits apiculteurs, moins liés à la rentabilité. Les deux approches sont donc totalement complémentaires et doivent coexister. C'est notre vœu pour le futur.

MOTS CLÉS :

aides européennes, économie, structure

RÉSUMÉ :

cet article présente les questions en discussion au Parlement européen et met en avant les enjeux qui y sont liés.

* Ollerton J. et al., 2011, How many flowering plants are pollinated by animals ?, *Oikos* 120 : 321-326